

n° 23

20 août 2019

## Cultures fruitières



### À retenir cette semaine

#### PROCHAIN BULLETIN : Mardi 3 septembre 2019

- **Pêcher-abricotier :**
  - **Maladies de conservation :** Prophylaxie à maintenir. Risque élevé
  - **Bactériose à Xanthomonas :** Pas de nouveaux signalements
  - **Tavelure :** Risque élevé. Restez vigilants
  - **Tordeuse orientale :** Le vol se maintient
  - **D. suzukii :** Risque pour les pêches et abricots en surmaturité
- **Abricotier :**
  - **Anarsia :** Certaines captures restent élevées.
  - **Coryneum, Rouille du prunier :** Restez vigilants avec la pluie
- **Pêcher :**
  - **Thrips californien :** Présence faible. Risque élevé à partir de mercredi
  - **Cicacelles vertes :** Dégâts visibles
  - **Cochenilles lécanines :** Deuxième essaimage possible
- **Cerisier :**
  - **Anthraxnose, Coryneum :** Risque élevé ce mardi
- **Pommier-Poirier :**
  - **Carpocapse :** Risque d'éclosions de G2 toujours élevé en zones tardives de Savoie/Haute-Savoie. Fin de deuxième vol en Rhône-Loire, troisième vol en cours en toutes zones de Moyenne Vallée du Rhône. Risque G2 modéré dans ces 2 secteurs.
  - **Tordeuses de la pelure :** Risque élevé lié au développement de G2
  - **Petite tordeuse des fruits :** Fin de période d'éclosions, risque modéré
  - **Feu bactérien :** Pas de nouveau signalement. Risque élevé cette semaine
  - **Tavelure :** Risque élevé en ce début de semaine
- **Pommier :**
  - **Pucerons lanigères :** Risque faible
  - **Acariens rouges :** Pas de signalement. A surveiller au retour de la chaleur
  - **Punaises diaboliques :** Pas de capture dans le piège pommier de MVR
- **Poirier :**
  - **Punaise diabolique :** **Explosion de dégâts en Savoie/Haute-Savoie**
  - **Psylles :** Situation saine, aspersion sous frondaison à maintenir si présence
  - **Stemphyliose/Tavelure :** Risque élevé ce mardi
- **Noyer**
  - **Carpocapse :** Période à haut risque d'éclosions de G2 terminée
- **Châtaignier :**
  - **Tordeuse :** Fin du vol
  - **Carpocapse :** Fortes captures en centre-Nord Ardèche
  - **Septoriose :** Peu de symptômes
  - **Cynips :** Présence faible.
- **Toutes espèces :**
  - **Criquets italiens :** Pullulation et dégâts observés
  - **Mouche méditerranéenne :** Pas de capture
  - **Metcalfa pruinosa :** Présence de l'insecte sur poirier et noyer
  - **Ambroise :** Floraison en cours. Signalement possible via l'application mobile « Signalement-ambroisie » ou à [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture, Réseau FREDON Auvergne - Rhône-



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 19 août par les observateurs du réseau sur les parcelles de référence.

## PÊCHER – ABRICOTIER

Le nombre de parcelles suivies est en baisse car la majorité d'entre elles est récoltée.


### • MALADIES DE CONSERVATION

**Biologie :** Cf. BSV n°22 du 06/08/19

**Situation :** Les derniers comptages réalisés le 19 août montraient la présence de fruits pourris sur 5 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône avec 1 à 5 % de fruits touchés sur 4 parcelles, et 20 % de fruits touchés sur la cinquième. Une parcelle d'abricotier a fait l'objet d'un comptage proche de la récolte, sans observation de dégât. Hors réseau, en tous secteurs, la présence de pourriture progresse sur certaines parcelles de pêcheurs.

**Analyse de risque :** les blessures causées par la grêle, l'éclatement, les guêpes, forficules et criquets constituent des portes d'entrée pour les champignons. Les averses orageuses de ce début de semaine suivies de températures chaudes favoriseront leur développement. **Le risque sera élevé en ce début de semaine puis redeviendra nul à partir de mercredi.** Soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.



 **Prophylaxie :** Dans les parcelles grêlées, des mesures ont dû être mises en œuvre (cf. BSV n°18 du 18/06/19).

Dans les autres situations, pour limiter les contaminations, maintenir les mesures prophylactiques :

- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

### • MALADIE DES TACHES BACTÉRIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI

**Situation :** Lors des comptages réalisés proches de la récolte le 19 août, une parcelle de pêcher sur 4 situées en Moyenne Vallée du Rhône présentait une attaque faible avec 1 % de fruits touchés (parcelle déjà signalée avec des symptômes précédemment). Une parcelle d'abricotier observée ne présentait aucune attaque sur fruit. Depuis 15 jours, des symptômes sont en augmentation dans les parcelles grêlées en Moyenne Vallée du Rhône.

**Analyse de risque :** les averses orageuses de ce début de semaine sont favorables à une longue période d'humectation pouvant entraîner de nouvelles contaminations dans les parcelles attaquées les années précédentes et/ou présentant des symptômes (concerne surtout la Moyenne Vallée du Rhône où la maladie est problématique). **Le risque sera élevé en ce début de semaine (à plus de 20°C, 5 heures d'humectation suffisent aux contaminations), puis redeviendra nul à partir de mercredi.** Soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.



**Prophylaxie** : il est indispensable de maintenir des mesures prophylactiques dans les zones à risque (intervention dans les parcelles saines en premier, nettoyage et désinfection des sécateurs, excès d'azote à éviter). Maintenir une irrigation adaptée en évitant de mouiller le bas du feuillage (aspersion sur frondaison à proscrire).

⇒ **Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte (notamment en Rhône-Loire ou Nyonsais-Baronnies où la maladie n'est pas installée).**

## • TAVELURE – CLADOSPORIUM CARPOPHILUM

**Situation** : Une observation proche de la récolte a été réalisée sur une parcelle d'abricotier le 19 août, sans observation de symptôme sur les fruits.

**Analyse de risque** : pour rappel, la Tavelure du mirabellier ou bien Tavelure noire du pêcher peut s'attaquer aux pêchers, pruniers (surtout mirabelliers), et plus rarement aux abricotiers (Hargrand, Bergeron très sensible).

Le risque concerne les parcelles touchées les années précédentes, en particulier en Moyenne Vallée du Rhône (maladie rare en Rhône-Loire). Les averses orageuses de ce début de semaine sont favorables au champignon. **Plus de 6 heures d'humectation à 20°C sont nécessaires aux contaminations, sachant que la période estivale est une période à haut risque. Le risque sera élevé en ce début de semaine puis redeviendra nul à partir de mercredi.** Soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.



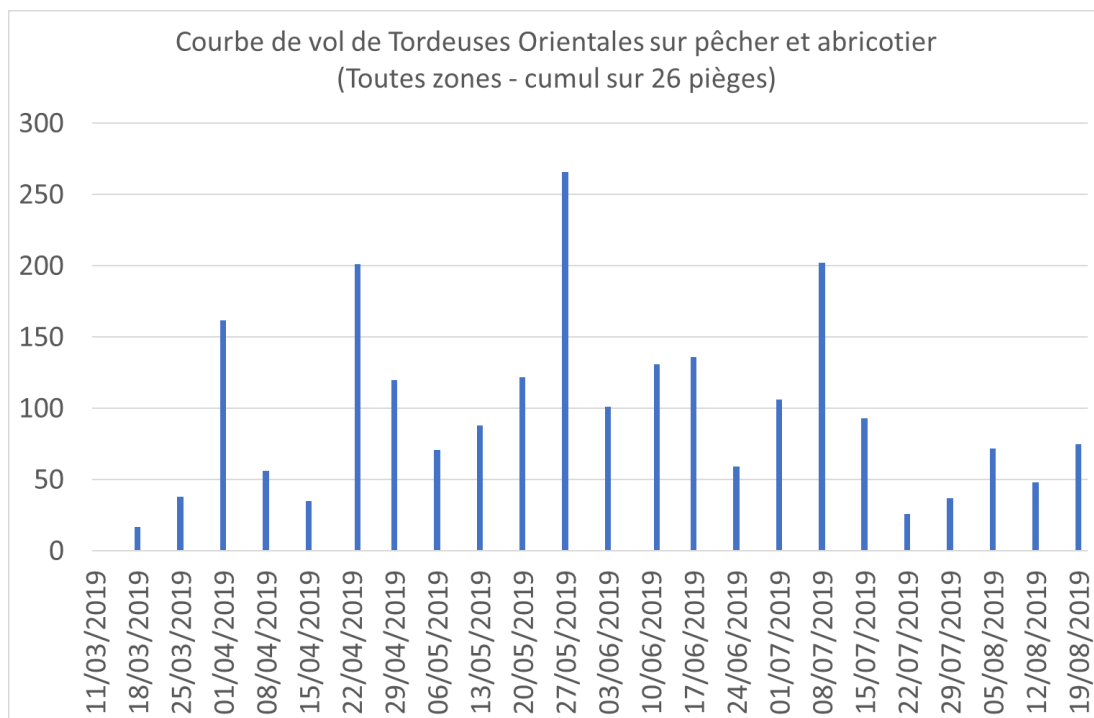
**Prophylaxie** : favoriser l'éclaircissement et l'aération des arbres par la taille.

## • TORDEUSE ORIENTALE DU PÊCHER—CYDIA MOLESTA

**Situation** : ce ravageur est problématique sur pêcher, et peut l'être pour les variétés tardives d'abricotiers. **Le vol se poursuit avec des prises parfois importantes.** Les comptages réalisés proches de la récolte sur pêcher le 19 août montrent la présence d'attaque sur 3 parcelles sur 5 avec 1 à 5 % de fruits touchés.

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 19 août sur abricotier						
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
<b>MVR</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 19 août sur pêcher						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
<b>MVR</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>RL</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**Méthode alternative :** Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019 en cliquant sur le lien : <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

## • DROSOPHILA SUZUKII

**Situation :** Un comptage réalisé proche de la récolte sur 4 parcelles de pêchers ne montraient pas la présence de dégâts.

**Analyse de risque :** Le risque concerne surtout les variétés ramassées à maturité avancée (attention en circuits courts). Il demeure élevé en ce moment car les *D. suzukii*, recherchent de nouveaux supports pour s'alimenter et se développer, avant de trouver de nouveaux fruits rouges plus attractifs.



**Prophylaxie :** la prévention doit s'inscrire dans une démarche globale sur la parcelle, pour éviter la prolifération des populations qui peuvent ensuite se déplacer d'une parcelle à l'autre, et d'une culture à l'autre au fur et à mesure de l'avancement de la saison.

Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Il est donc recommandé de :

- Veiller à la bonne aération du verger : taille des arbres adaptée maintien de l'enherbement ras, pas d'eaux stagnantes dans le verger (*D. suzukii* apprécie les environnements frais et humides).
- Eviter les fonds de cueille et les fruits en surmaturité
- Sortir les écarts de tri de La parcelle et les éliminer de façon rigoureuse pour éviter toute contamination ou développement de la population ; par exemple : mettre les fruits écartés dans des sacs poubelles fermés hermétiquement ou dans une benne couverte d'une bâche de couleur foncée et laisser quelques jours au soleil (solarisation)

**La mise en œuvre de ces mesures est déterminante pour maintenir les populations à un niveau le plus bas possible, et limiter les dégâts.**

## • FORFICULES—FORFICULA AURICULARIA

**Situation :** Un comptage réalisé proche de la récolte le 19 août sur 4 parcelles de pêchers et une parcelle d'abricotiers, montraient la présence de dégâts sur 2 parcelles de pêchers avec 1 et 4 % de fruits touchés.

**Analyse de risque :** le risque de morsure sur fruit est actuellement élevé.



**Méthode alternative :** Les forficules causent des morsures sur les fruits en maturation, formant des portes d'entrée pour le développement de champignons, et l'installation d'insectes tels que les drosophiles. **La pose d'une barrière engluée au niveau des troncs est une méthode efficace pour empêcher la remontée des adultes vers les fruits en développement (Celle-ci doit être en place).** En complément, il est important d'éliminer les branches touchant le sol, et les rejets qui constituent des ponts de passage pour les forficules, pour contourner l'anneau de glu. Attention à la gestion de l'enherbement.

## • COCHENILLES LECANINES

**Situation :** Il n'y a pas eu de nouveaux signalements de cochenilles lécanines le 19 août au sein du réseau.



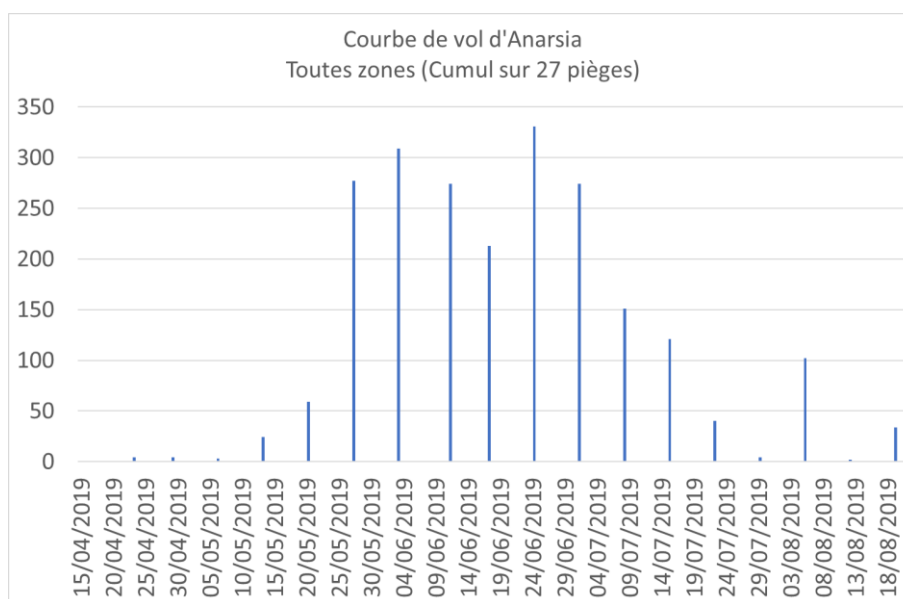
**Analyse de risque :** dans les parcelles concernées par la présence de boucliers femelles, un essaimage peut se produire courant août. Il correspond à la sortie des larves de deuxième génération. Cette sortie des larves se produit sur une courte période car celles-ci partent en hibernation au stade L2. Leur observation n'est donc facile à repérer. Dans les parcelles présentant des boucliers, des observations seront à réaliser au printemps prochain pour le repérage de la sortie des larves hivernantes.



# ABRICOTIER

## • PETITE MINEUSE DU PÊCHER—ANARSIA LINEATELLA

**Situation :** Le vol se maintient avec des prises en baisse sans dépassement de seuil.



Résultats des suivis d'ANARSIA du 19 août sur abricotier

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre de pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 30 captures	Nombre de pièges avec plus de 30 captures
MVR	3	0	2	0	1	0

**Analyses de risque :** au-dessus du seuil de 30 captures, il existe un risque d'attaque.

## • MALADIE CRIBLÉE—CORYNEUM BEIJERINCKII

**Biologie :** Cf. BSV n°22 du 06/08/19

**Situation :** Lors d'un comptage réalisé le 19 août, aucun dégât sur fruit n'a été observé.

**Analyse de risque :** Les averses orageuses annoncées en début de semaine peuvent favoriser de nouvelles contaminations pour les parcelles concernées par des symptômes. **Le risque est élevé en ce début de semaine, puis redeviendra nul à partir de mercredi.** Soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.



**Prophylaxie :** favoriser l'éclaircissement et l'aération des arbres par la taille. Une mauvaise aération du verger avec des arbres très serrés et peu taillés sont des facteurs favorisants.

## • ROUILLE DU PRUNIER – TRANZSCHELIA PRUNI-SPINOSAE

**Biologie :** Cf. BSV n°22 du 06/08/19

**Situation :** Aucun symptôme n'a été repéré le 19 août sur les 3 parcelles observées.

**Analyse de risque :** Les averses orageuses de ce début de semaine peuvent favoriser des contaminations. Les symptômes peuvent apparaître en face inférieure, apparition de taches orange. A noter que cette maladie concerne surtout le secteur Moyenne Vallée du Rhône où une forte pression avait été observée certaines années (2016 et 2017 notamment).

Photo CA26



Chambre d'agriculture de la Drôme 2014 - tout droit réservé

## • BACTÉRIOSES À PSEUDOMONAS

**Situation :** la maladie est toujours visible sur certaines parcelles.

**Analyse de risque :** Les conditions estivales sont favorables à la cicatrisation des plaies.

 **Méthode alternative :** Pour les jeunes arbres de moins de 4 ans, la pose d'une barrière physique sur le tronc et à la base des charpentières est possible pour favoriser la cicatrisation.

## • ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER

**Réglementation :** l'arrêté préfectoral n°2016-171 encadre la lutte contre l'Enroulement Chlorotique de l'Abricotier en Ardèche, Drôme et Isère. Celle-ci est obligatoire et tout détenteur de prunus qui constate ou suspecte la présence de la maladie. Retrouvez les mesures de lutte obligatoires dans le BSV n° 01 du 19/02/2019.

**Situation :** pendant l'été, les symptômes se présentent sous forme de feuilles de petite taille qui s'enroulent en « cuillère » et qui se décolorent entre les nervures. Ils occasionnent une maturité plus précoce, des fruits de petit calibre et une chute de fruits. **Ces symptômes sont visibles en Moyenne Vallée du Rhône sur certaines parcelles du réseau.**



**Analyse de risque et mesures de lutte :** actuellement, nous ne sommes pas en période de risque de contamination par le vecteur *Cacopsylla pruni*. Nous sommes dans une période favorable à l'observation car les symptômes estivaux sont repérables.

# PÊCHER

## • THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*

**Biologie :** cette espèce de Thrips attaque principalement le pêcher à l'approche de la maturité des fruits. Il peut être rencontré sur de nombreuses espèces, et causer quelques dégâts sur abricotier. On peut rencontrer d'autres espèces de Thrips, généralement inoffensives, sur les pousses en croissance du pêcher. Les thrips californiens adultes sont de couleur marron clair, et de petite taille 1,3 à 1,4 mm, les larves de couleur blanc-crème sont de même forme mais mesurent 0.5 à 1 mm. Cf. également Biologie dans BSV n°17 du 12/06/19.

**Situation :** Le 19 août, 2 parcelles de pêcheurs de Moyenne Vallée du Rhône étaient concernées par la présence faible d'individus (2 thrips). Un comptage a été réalisé sur 5 parcelles proches de la récolte, et l'une d'elles présentait 2 % de dégâts.

Nombre de parcelles de pêcher par nombre de thrips observés (larves et adultes) sur 40 pousses observation du 19 août 2019				
Secteur	Total de parcelles suivies	Niveau de présence		
		Nul	Faible : <10 individus	Moyenne : entre 11 et 20 individus
MVR	3	1	2	0

**Analyse de risque :** dans les parcelles avec présence, le risque restera élevé cette semaine du fait des températures chaudes, de retour à partir de mercredi, qu'affectionnent ces insectes.



**Prophylaxie :** il faut veiller à **faucher régulièrement l'enherbement** pour enlever les fleurs, et limiter ainsi les populations. Des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. **Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les 15 à 20 jours précédant la récolte**

## • CICADELLE VERTE - *EMPOASCA VITIS*

**Situation :** le 19 août, 3 parcelles de Moyenne Vallée du Rhône étaient concernées par la présence de nombreuses cicadelles vertes, avec crispation des dernières pousses (1 % à 5 % des feuilles sur 10 % d'arbres).

**Analyse de risque :** Les conditions redeviendront très favorables à l'activité de ces insectes à partir de mercredi. **Soyez vigilants sur de jeunes plantations, où de fortes populations peuvent devenir problématiques dans les zones où l'insecte est habituellement observé (concerne la Moyenne Vallée du Rhône).**







# CERISIER

## • MALADIES DU FEUILLAGE - *CYLINDROSPORIUM PADI* ET *CORYNEUM BEIJERINCKII*

**Situation :** Une parcelle a fait l'objet d'un comptage en post-récolte le 19 août : la totalité des arbres observés présentaient des taches de *coryneum* sur feuilles, mais avec une présence faible (10 % des feuilles) et aucune défoliation associée.

**Analyse de risque :** Concernant la cylindrosporiose, il existe un risque de contaminations secondaires jusqu'en août dans les parcelles présentant des taches sur feuilles, à l'occasion des pluies. Des contaminations dues au *coryneum* peuvent se produire sur pousses en cas de longue période d'humectation.

**Le risque est élevé en ce début de semaine, puis redeviendra nul à partir de mercredi.** Soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.

## • GNOMONIA—*GNOMONIA ERYTHROSTOMA*

**Biologie :** cette maladie peut se développer dans certains secteurs (Ardèche, Rhône) lors des printemps aux conditions humides. Les spores sont conservées dans des périthèces pendant l'hiver dans les feuilles infestées restées au sol. Ensuite elles sont libérées à l'occasion des pluies d'avril à fin mai et infectent les jeunes feuilles. Dès le mois de mai, les symptômes (taches diffuses jaunâtres puis brunes) peuvent apparaître sur les jeunes feuilles des bouquets de mai et de la base des rameaux. A la face inférieure des feuilles se forment de minuscules cratères noirs renfermant les conidies qui entraîneront les contaminations secondaires pendant l'été, et de nouveaux symptômes sur feuilles (taches arrondies brun-rougeâtres) et en cas de fortes attaques sur fruits (taches violacées, chair liégeuse et amère).

**Analyse de risque :** Le risque est élevé en ce début de semaine, puis redeviendra nul à partir de mercredi. Soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.



# POMMIER- POIRIER

## • MALADIES DE CONSERVATION

Cf. BSV n°22 du 06/08/2019



**Analyse de risque :** Les maladies de conservation sont favorisées par un temps humide dans le mois précédant la récolte. **Les conditions de la semaine sont favorables (pluie puis chaleur), en particulier pour les fruits blessés.** Soyez vigilants à l'évolution des conditions météorologiques pour évaluer le risque la semaine prochaine.



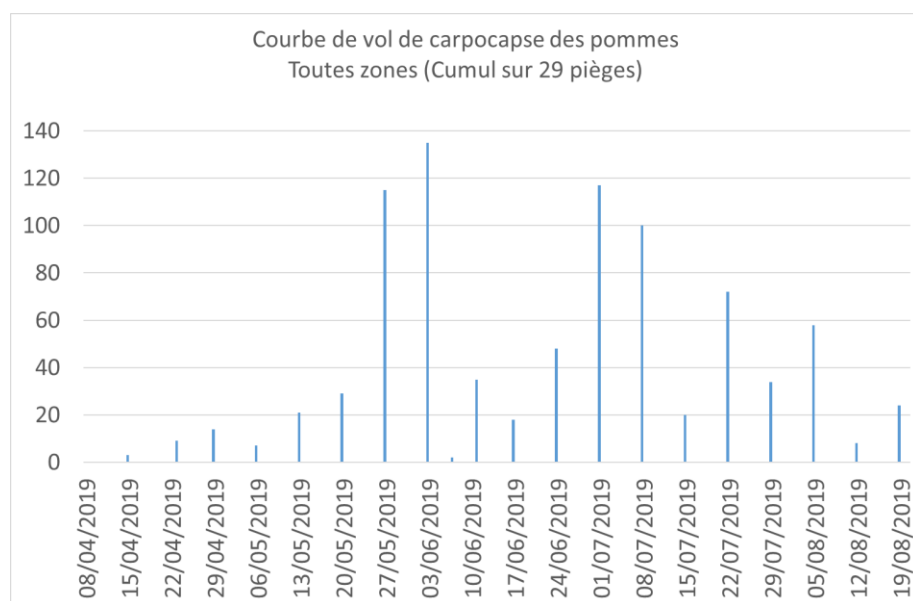


**Prophylaxie :** mettez en place des mesures prophylactiques à la récolte :

- Veillez à faire chuter et à retirer du verger les fruits atteints pour limiter les sources de contaminations.
- Manipulez avec précaution les fruits pour éviter les blessures au moment de la récolte et de la phase de conditionnement et triez à l'entrée en station.
- Supprimez tout ce qui peut entraîner des chocs lors de passages d'engins (rameaux longs).
- Éliminez les fruits trop près du sol (risque *phytophthora*).
- Évitez de cueillir en conditions pluvieuses.
- Utilisez des emballages propres.
- Ne laissez pas séjourner dehors les palox et caisses récoltés

## • CARPOCAPSES DES POMMES ET DES POIRES – *CYDIA POMONELLA*

**Situation :** Le deuxième vol approche de la fin en Rhône-Loire. Il est terminé en Moyenne Vallée du Rhône, et un troisième vol a débuté. Des dégâts étaient visibles sur 2 parcelles du réseau le 19 août avec 1 et 4 % de pommes touchées.



Résultats des suivis de CARPOCAPSE du 19 août sur pommier et poirier						
secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
<b>MVR</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SHS</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Modélisation et analyse de risque :

Le modèle Carpocapse des pommes (modèle Inoki DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions jusqu'en fin de deuxième génération (dernière modélisation). Voici les résultats obtenus le 19 août 2019 dans chaque secteur :

Pourcentage d'avancement estimé par le modèle au 19/08/2019				
Secteur	Zone	Adulte Carpocapse (deuxième vol)	Pontes de Carpocapse (G2)	Éclosions de Carpocapse (G2)
MVR	Zone précoce	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>99 %</b>
	Zone moyenne	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>98 %</b>
	Zone tardive	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>94 %</b>

R-L	Zone précoce	<b>98 %</b>	<b>97.6 %</b>	<b>93 %</b>
	Zone moyenne	<b>99 %</b>	<b>97 %</b>	<b>89 %</b>
	Zone tardive	<b>Problème station</b>	<b>Problème station</b>	<b>Problème station</b>
S-HS	Zone précoce	<b>99 %</b>	<b>98 %</b>	<b>92 %</b>
	Zone tardive	<b>97 %</b>	<b>94 %</b>	<b>87 %</b>


**Moyenne Vallée du Rhône** : Les pontes de G2 sont terminées depuis le 8 août en zones précoces, le 12 août en zones moyennes, et le 14 août en zones tardives. Les éclosions de G2 sont terminées depuis le 16 août en zones précoces, se termineront le 21 août en zones moyennes et le 23 août en zones tardives. Le risque G2 est donc modéré en toutes zones.

**D'après le modèle, un troisième vol serait en cours depuis le 8 août en zones précoces, depuis le 16 août en zones moyennes et depuis le 18 août en zones tardives.**

**Rhône-Loire** : Les pontes de G2 sont terminées depuis le 17 août en zones précoces et se termineront le 21 août en zones moyennes et le 25 août en zones tardives. Les éclosions de G2 se poursuivent, elles se termineront le 25 août en zones précoces, le 30 août en zones moyennes et le 5 septembre en zones tardives. **Le risque G2 est donc modéré actuellement en toutes zones.**

**Le modèle indique qu'un troisième vol pourrait débuter à partir du 29 août en zones précoces (il ne prévoit pas de démarrage de troisième vol en zones moyennes et tardives).**

**Savoie/Haute-Savoie** : Le pic de pontes de G2 est terminé depuis le 2 août en zones précoces, et le 8 août en zones tardives. Les pontes se termineront le 18 août en zones précoces et le 29 août en zones tardives. Le pic d'éclosions de G2 est terminé depuis le 10 août en zones précoces, il est toujours en cours en zones tardives jusqu'au 18 août. **Le risque d'attaque est modéré en zones précoces et élevé en zones tardives.** La fin des éclosions de G2 est annoncée par le modèle pour le 28 août en zones précoces, et 11 septembre en zones tardives.

 **Méthode alternative** : il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019 en cliquant sur le lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

## • TORDEUSES DE LA PELURE – *CAPUA* et *PANDEMIS*

**Situation** : Le 19 août, seules 1 et 3 *Capua* ont été repérées sur 2 pièges (sur 9 pièges sur pommier). Concernant *Pandemis*, 2 pièges étaient concernés par 3 captures.

**Analyse de risque** : **Le risque de dégâts lié au développement de la deuxième génération de *Capua* et *Pandemis* est élevé actuellement.**



**Ne pas confondre** : attention à ne pas confondre les adultes *Pandemis* avec la tordeuse de l'œillet actuellement bien visible dans les pièges (aux ailes postérieures orange vif, papillon plus petit). Cf. photos dans BSV n° 20 du 09/07/2019.

Méthode alternative : il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage. Cf. Note de service DGAL/SDQSPV/2019 en cliquant sur le lien :

 <http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

## • PETITE TORDEUSE DES FRUITS – C. LOBARZEWSKII

**Situation :** Le vol se termine.

Aucun dégât n'a été signalé le 19 août.

Les dégâts de petite tordeuse des fruits se présentent sous forme d'une piqûre en spirale de 5-6 mm de diamètre avec une galerie propre n'allant pas jusqu'aux pépins (à la différence de celle du carpocapse).



Photo FREDON Basse Normandie

**Analyse de risque :** nous sommes actuellement en fin de période d'éclosions. Le risque d'observer de nouveaux dégâts est faible.

## • FEU BACTÉRIEN-ERWINIA AMYLOVORA

**Situation :** Aucun nouveau signalement n'a été fait le 19 août.

**Analyse de risque :** Les conditions actuelles (pluie puis chaleur) sont très favorables à la réactivation des symptômes.

**Observez vos parcelles, pour repérer l'apparition des symptômes et assainir rapidement (par temps sec).**



### **Prophylaxie :**

- **Supprimez les symptômes le plus tôt possible après leur apparition.** Il est nécessaire de couper largement en dessous du dernier signe visible de la maladie (1 m en dessous sur poirier, et 30 cm en dessous sur pommier). Plus la vitesse de croissance est importante, plus la bactérie est active, plus cette distance doit être grande. En cas de forte attaque, l'arrachage de l'arbre entier doit être envisagé.

- Veillez à réaliser l'assainissement **par temps sec**, et à désinfecter les outils de taille.

- **Evacuez hors du verger les bois taillés** par temps sec, rapidement (dans les 24 h), et les **détruire** (brûlage).

**Confusions possibles :** attention à ne pas confondre les anciens dégâts de cèphes avec le Feu Bactérien. Ils sont toujours visibles actuellement, et se présentent sous forme de rameaux qui flétrissent et noircissent à l'extrémité (formant une petite crose) avec à la base du symptôme, la présence de perforations caractéristiques.

Cf. photos dans BSV n°12 du 07/05/19).





# POMMIER

## • TAVELURE

**Situation :** Des symptômes sont visibles sur certaines parcelles.

La période de contaminations secondaires est en cours. Le risque concerne les parcelles présentant des taches sur feuilles, à partir desquelles se développent les conidies responsables des contaminations secondaires sur les fruits.

**Analyse de risque :** Les conditions de ce début de semaine sont très favorables aux contaminations, le risque est élevé ce mardi.

Surveillez l'évolution de la météorologie notamment en fin de semaine. Le retour d'averses orageuses est possible durant le week-end. A 20°C, il faut 23 heures d'humectation pour que des infections sur fruits se produisent à cette période.

Temp. moy. °C	INFECTION SUR FRUIT			
	Nombre de semaines après Floraison			
	1	5	10	15
	Durée d'humectation nécessaire (h)			
10	12,0	26,0	37,0	45,5
12	10,0	21,5	31,0	38,0
14	8,5	18,5	26,5	32,5
16	7,5	16,0	23,0	28,5
18	6,5	14,5	20,5	25,5
20	6,0	13,0	18,5	23,0

## • MALADIE DU FEUILLAGE - ALTERNARIOSE

**Situation :** il n'y a pas eu de signalements de chutes de feuilles problématiques le 19 août sur les parcelles du réseau.

## • PUNAISES DIABOLIQUES

**Situation :** Au 19 août, aucune capture dans le piège suivi sur pommier en Moyenne Vallée du Rhône. D'importants dégâts sont observés sur poirier en Savoie/Haute-Savoie (voir p. 14 dans paragraphe Poirier).





# POIRIER

## • PUNAISES DIABOLIQUES

**Situation :** Les populations de punaises diaboliques de Savoie/Haute-Savoie (premiers signalements le 1<sup>er</sup> juillet en parcelle de pommiers), se sont fortement développées durant l'été. Les dégâts ont explosé sur de nombreuses parcelles de poiriers de ce secteur ces deux dernières semaines, jusqu'à impacter la totalité des fruits dans certaines situations.



Larve de punaise diabolique – photo CASMB



Dégâts de punaises diaboliques sur poires – photo CASMB

## • TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA*

**Analyse de risque :** Des contaminations secondaires peuvent se produire à l'occasion des pluies à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancres sur rameau. **Les conditions de début de semaine sont favorables.**

## • STEMPHYLIOSE DU POIRIER – *STEMPHYLIUM VESICARIUM*

**Biologie :** Cf. BSV n°18 du 18/06/19

**Situation :** aucun symptôme n'a été signalée le 5 août.

**Analyse de risque :** nous sommes actuellement dans la période de contaminations secondaires. **Il existe un risque de nouvelles contaminations en ce début de semaine lié au temps pluvieux.**

## • PSYLLES DU POIRIER – *CACOPSYLLA PYRI*

**Situation :** La situation est globalement faible.

**Analyse de risque :** la sécrétion de miellat des larves pourra entrainer le développement de fumagine sur le feuillage et les fruits. Soyez vigilants. **Cette semaine, le risque de développement reste élevé. Maintenir les aspersion au retour du temps sec pour fragiliser les larves (alternance de période d'irrigation pendant 2 heures puis de séchage).**





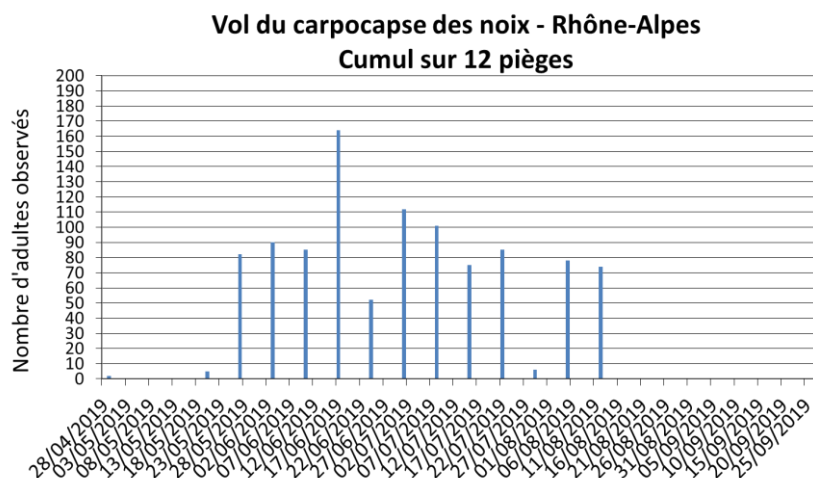
**Prophylaxie :** sur les parcelles concernées, toutes mesures prophylactiques permettant d'éviter une pousse excessive peut permettre de limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : la taille en vert, ou bien encore l'irrigation par aspersion qui permet de lessiver le miellat (qui protège les larves du soleil). Cette dernière mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure ou la stemphyliose.



## NOYER

### CARPOCAPSE

**Situation :** le deuxième vol se poursuit.



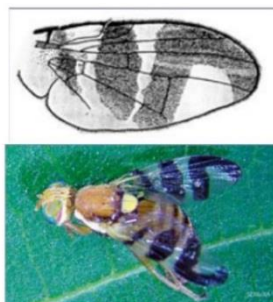
**Analyse de risque et modélisation :** Il existe un risque d'attaque actuellement. La période à haut risque de pontes de G2 est terminée depuis le 8 août. La période d'intensification des éclosions de G2 est terminée depuis le 17 août. Les éclosions de G2 devraient se terminer le 1<sup>er</sup> septembre.

### MOUCHE DU BROU

L'adulte est identifiable par la présence d'un point jaune caractéristique du genre *Rhagoletis* en bas du thorax, ET des ailes transparentes marquées par 3 traits noirs épais, dont le dernier est prolongé en forme de L.

Attention à ne pas confondre l'insecte avec d'autres mouches du genre *Rhagoletis*, comme *Rhagoletis cerasi* (mouche de la cerise), *Rhagoletis meigenii* ou bien qu'elle n'ait pas encore été détectée en France : *Rhagoletis suavis*.

En cas de détection de *Rhagoletis suavis*, contactez le SRAL Rhône-Alpes ou le réseau FREDON : cette mouche s'attaque également au noyer et a été signalée en Allemagne en 2013 dans la région de Brandebourg.



*Rhagoletis completa*  
(mouche du brou de la noix)



*Rhagoletis cerasi*  
(mouche de la cerise)

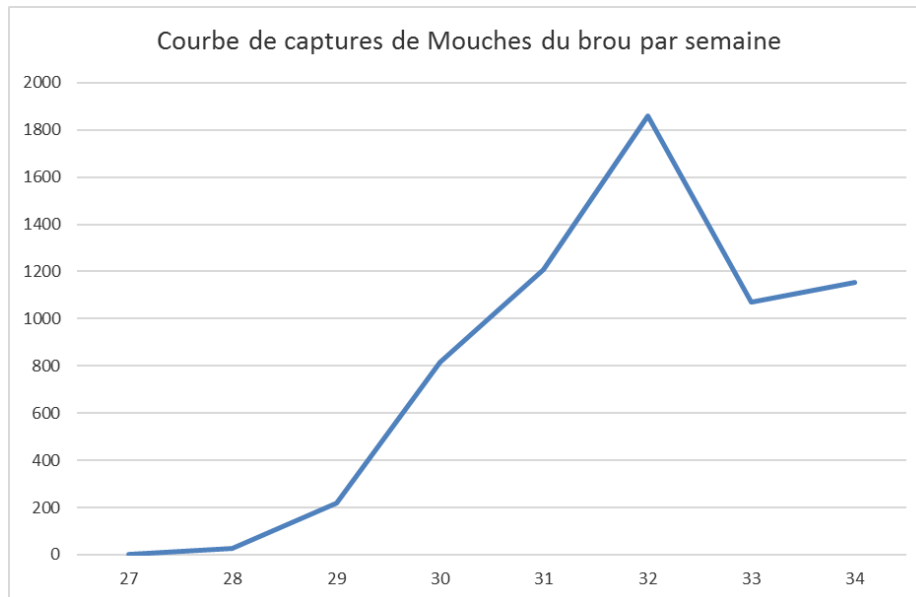


*Rhagoletis suavis*



La Mouche du Brou de la Noix fait l'objet d'un suivi de pièges hors réseau. Les résultats du 5 août au 20 août montrent :

- 23 nouvelles communes avec un vol confirmé,
- 2 autres communes qui commencent à capturer.

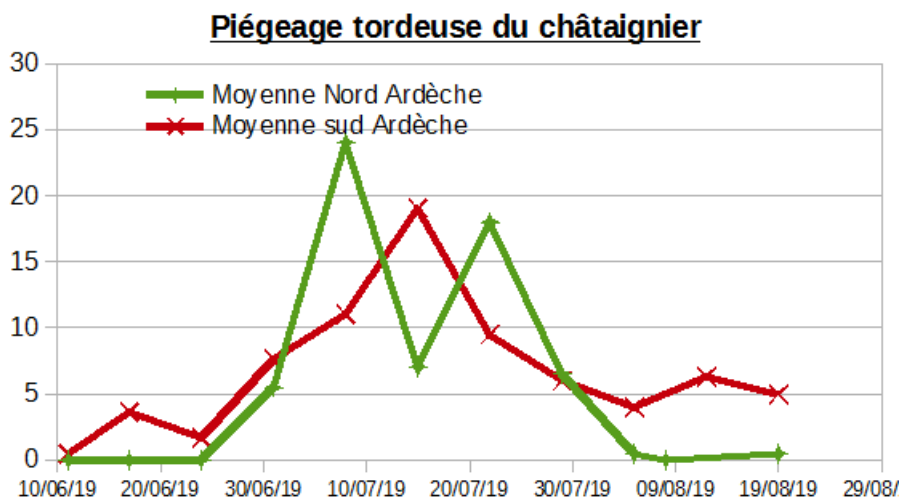


## 🌀 CHÂTAIGNIER

### • TORDEUSE DU CHÂTAIGNIER

Le vol de tordeuse se termine, avec quelques captures encore possibles.

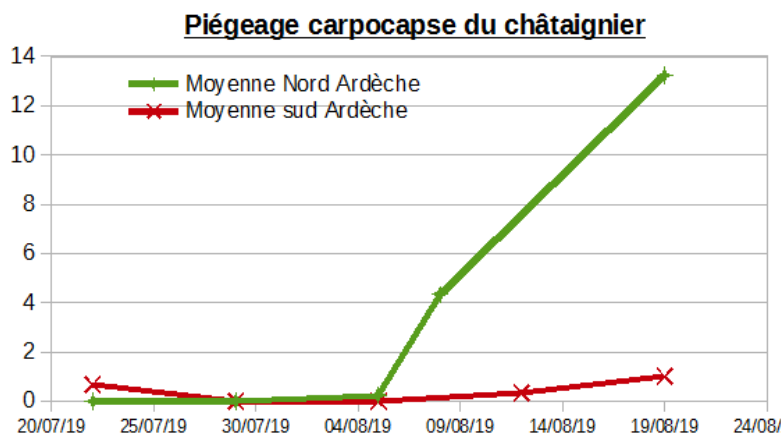
Quelques dégâts sur bogues (1 à 2%) sont signalés. En cas de chute physiologique importante, coupez les bogues tombées pour vérifier si la tordeuse n'est pas à l'origine de la chute.



### • CARPOCAPSE DU CHATAÏGNIER

D'importantes captures de carpocapses ont été signalé le 19 août sur le centre-nord de l'Ardèche. Pas ou très peu de captures sont observés en sud-Ardèche (piégeage ou vol perturbés par les fortes chaleurs).





## • SEPTORIOSE

Peu de symptômes ont été observés à ce jour sur les parcelles suivies. Les conditions sèches et chaudes sont peu propices au développement de la maladie.

## • CYNIPS

Globalement peu à très peu de cynips sont observés sur la plupart des parcelles. La régulation par le *Torymus* est efficace. Seules les parcelles comportant des surfaces importantes de Marigoule restent encore très infestées, ainsi que localement sur quelques variétés très sensibles.

## • ENCRE

Hors parcelles de référence BSV, un développement de mortalités due à l'encre a été observé durant l'été (juin-août) autre sur jeunes parcelles plantées et parcelles anciennes en place.

# 🌀 TOUTES ESPÈCES

## • CRIQUETS ITALIENS

Suite à un signalement de criquet ressemblant à un criquet pèlerin (espèce envahissante pouvant causer des dégâts à grande échelle) au sud du département du Rhône (Communay), le réseau SBT a été sollicité pour des observations sur la zone indiquée pour vérifier la présence de cet insecte.

**La présence de criquets pèlerin n'a pas été confirmée, mais les animateurs et observateurs du réseau SBT de la région AURA mobilisés ont signalé la présence importante de criquets italiens (sans détermination officielle) provoquant des dégâts notables dans la région :**

- sur vigne dans la région Maconnaise,
- sur vigne et luzerne en Saône et Loire,
- sur trèfle en Ardèche,
- sur vigne dans le département de la Loire,
- sur luzerne dans le Puy de Dôme,
- sur soja dans la Drôme à Romans,
- sur salades dans le département du Rhône,
- etc..

Deux échantillons de criquets prélevés mi-juillet provenant d'Orliénas (69) et des Roches de Condrieu (38) ont été envoyés pour détermination au laboratoire d'entomologie de l'ANSES. Les espèces identifiées sont toutes courantes en France. Parmi elles, figuraient 2 individus *Calliptamus sp.*

Il s'agit vraisemblablement de criquets italiens *Calliptamus italicus*. Leurs pullulations sont connues depuis les années 80 en années sèches. Une carte des zones de présence dressée en 2006 faisait état d'une forte présence en particulier dans le Sud-Ouest. Avec le changement climatique, une évolution géographique des pullulations n'est pas à exclure.

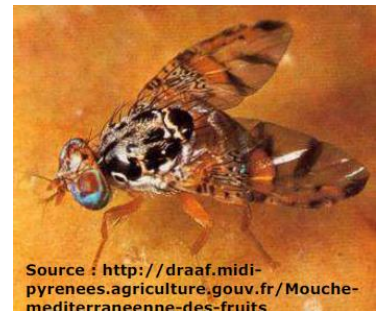
La multiplication des criquets italiens résulte d'une séquence climatique particulière combinée à un sol à faible rétention en eau. **La succession d'étés secs peut expliquer les pullulations** (les œufs pondus en été sont plus nombreux et parviennent à se développer en l'absence d'humidité). La durée pendant laquelle la femelle peut déposer ses œufs est également un critère important. Des épisodes pluvieux et peu ensoleillés sont défavorables au dépôt des œufs. La durée de reproduction est un facteur déterminant pour les risques de prolifération. (Source Note DGAL/SDQPV/LNPV de juillet 2005 par Philippe Reynaud).

**Les conditions climatiques et la sécheresse des sols poussent les insectes à rechercher des zones plus humides notamment les zones irriguées. Ils peuvent éventuellement se nourrir de fruits pour s'hydrater à défaut d'avoir de la végétation verte disponible.**



## • MOUCHE MEDITERRANEENNE - CERATITIS CAPITATA

**Biologie :** Cette mouche très polyphage, qui se développe habituellement dans le sud de la France, peut se déplacer sur de grandes distances, et être rencontrée certaines années dans notre région, si les conditions de températures sont favorables (climat chaud et sec). Les femelles pondent leurs œufs sous l'épiderme des fruits par paquets. Les œufs éclosent 2 à 4 jours après pour des températures chaudes et 16-18 jours pour des températures fraîches. Le cycle larvaire dure 1 à 2 semaines. A maturité, les larves quittent les fruits et se nymphosent dans le sol. Les adultes émergent une à plusieurs semaines après selon les températures. A noter : le climat de Rhône-Alpes ne permet pas à la mouche d'hiverner d'une année sur l'autre.



**Situation :** Un suivi hebdomadaire de pièges est en cours. Le 19 août, aucune capture n'a été enregistrée sur le piège suivi sur pêcher et les 2 pièges suivis sur pommier en Moyenne Vallée du Rhône.

**Analyse de risque :** Les conditions climatiques de l'été sont favorables à l'insecte. Soyez vigilants.

## • METCALFA PRUINOSA

**Situation :** La présence de l'insecte a été signalée sur poirier et noyer le 19 août.

**Analyse de risque :** les conditions chaudes et sèches sont favorables au développement de l'insecte. Les larves occasionnent des dégâts par la sécrétion de miellat entraînant le développement de fumagine. A surveiller pendant l'été.



## • AMBROISIE

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant.

**Actuellement, l'ambrosie est en début de floraison.**

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation. La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes.



Ambrosie en floraison –  
Photo FREDON 26

⇒ **Pour plus d'informations, lire la Note nationale BSV Ambrosie de juillet 2019 disponible sur ce lien** [https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note\\_nationale\\_bsv2019.pdf](https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/note_nationale_bsv2019.pdf)



**Prophylaxie :** il est important de réaliser des observations et d'éliminer la plante avant la période de floraison qui a lieu en fin d'été :

- Par l'arrachage (avec port de gants)
- Par fauchage avant la floraison
- En empêchant son installation par végétalisation par des plantes non allergisantes.



**Signalement :** la majorité des communes sont dotées de référents qui centralisent les signalements de présence de la plante. Pour participer à la lutte, vous pouvez transmettre la localisation de la plante repérée par le biais de l'application mobile à télécharger sur Smartphone « **Signalement-ambrosie** », ou bien envoyer un email à l'adresse : [contact@signalement-ambrosie.fr](mailto:contact@signalement-ambrosie.fr)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.  
<http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Cécile BOIS – [cecile.bois@aura.chambagri.fr](mailto:cecile.bois@aura.chambagri.fr)

**Animateur filière/Rédacteur :** Anne-Lise CHAUSSABEL - [anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr](mailto:anne-lise.chaussabel@drome.chambagri.fr) / Manuela DAGBA – [manuela.dagba@fredon-rhone-alpes.fr](mailto:manuela.dagba@fredon-rhone-alpes.fr)

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de l'Isère, et Savoie/Mont-Blanc, Cooptain, Coopérative du Pilat, Naturapro, Ets Payre, Exploitation Patrice SAUSSAC, Ets Bernard, SCAN, Groupe Dauphinoise, Lorifruit, Valsoleil, Inovappro, FREDON Auvergne-Rhône-Alpes (Sites St Priest, Drôme, Ardèche, Isère, Savoie/Haute-Savoie), ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Coopénoix, SENURA, SEFRA.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT